

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DES EAUX DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS (SESV)

Date de convocation

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 6 juin à 18h00,
le Comité Syndical du S.E.S.V, légalement convoqué, s'est réuni à
Hartennes-et-Taux sous la Présidence de Monsieur Denis MAURICE.

24 MAI 2019

PRESENTS

Mesdames FELCZAK, JULVE était représentée par M CARON, GAUTIER était représentée par M THOMA, DRIVIERE, HOCHÉ, POTTIER et DELVAL

Messieurs MATHAUT, NOBLEMAIRE, DE RE, PERUT était représenté par M LEFEVRE, ROSSIGNOL, MOYON, BEZIN, HERTAULT, DUMORTIER, GUILLEMOT, GUYOT, GENARD, LEMAIGRE, SOSSON, LEFEVRE, MOLCARD, ROBILLARD, CHABROL, LETRILLART,, BUCHET, WOKAN, DELACOUR, POURTEYRON, BOUDRAA, BRUNET, MAURICE, VILLEVOYE, LEBLOND, POTTIER, DOLLET, DE REKENEIRE, DUVIVIER, ROSSE, REBEROT, LECLERCQ, PETIT, LEROUX Christian, CARRE était remplacé par M HIRault, TASSIN, LEGUILLETTE, DROUX, LANGLET, RUELLE, LANSOY,

Nombre de membres		
En exercice	Présents	votants
79	51	51

Règlement du Service Public de distribution d'eau potable

n° 33.

Secrétaire de séance : M LETRILLART Benoît

Monsieur le Président donne lecture du projet de Règlement du Service Public de distribution d'eau potable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical approuve à l'unanimité le Règlement du Service Public de distribution d'eau potable (ci-joint).

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres
Présents

Pour extrait conforme
Le Président

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous Préfecture le
Et publication ou notification le

S.E.S.V.
SYNDICAT DES EAUX
DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS
87 Allée des Platanes - 02200 COURMELLES
Tél. 03 23 73 01 51 Fax 03 23 73 03 62
Email : sesv@orange.fr

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE SOISSON

28 AOUT 2019